

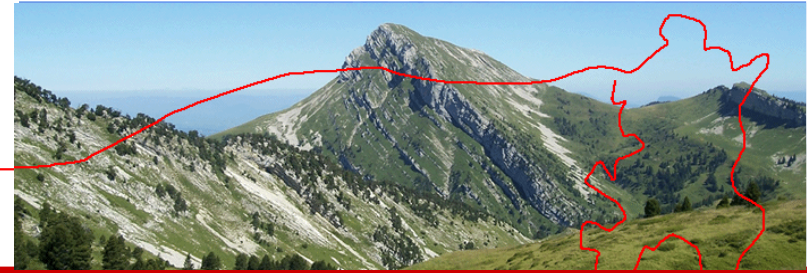


## RENCONTRE DES INTERCOMMUNALITES ISEROISES

# L'AGREGATION FINANCIERE

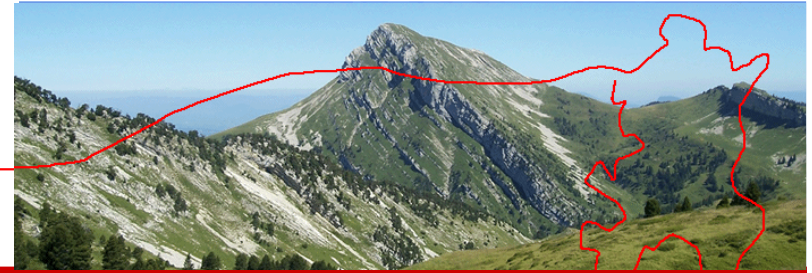
Présentation de la démarche du Pays Voironnais





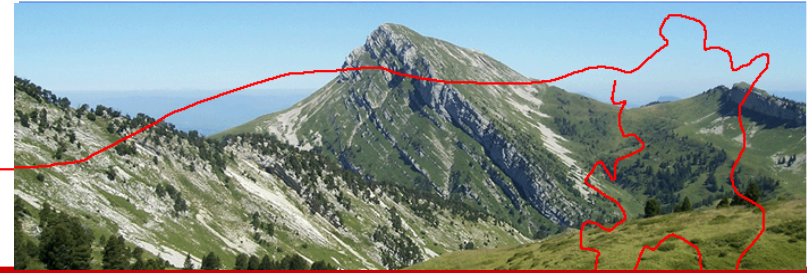
### Déroulement de l'intervention :

- Objet de la démarche ;
- Contexte d'élaboration de la démarche pour le Pays Voironnais ;
- Enjeux ;
- Méthode ;
- Exemples;
- Perspectives.



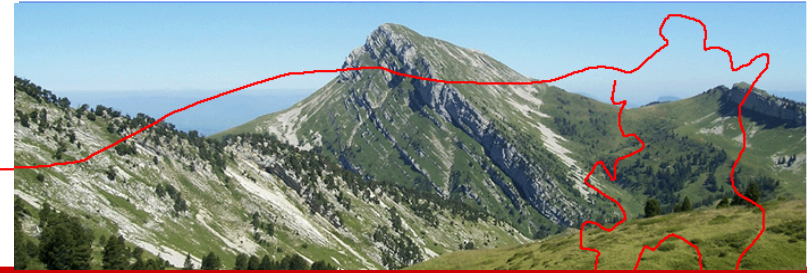
## OBJET DE LA DEMARCHE

- L'agrégation territorialisée est **l'addition de certaines données comptables et financières de plusieurs niveaux de collectivités**, correspondant à un territoire précis, déduction faite des flux croisés entre ces entités.
- Une fois les données agrégées produites, une analyse financière traditionnelle peut être établie au niveau du territoire, de manière à apprécier ses équilibres financiers par exemple, à mettre en évidence les interactions financières et fiscales entre les différents niveaux de collectivités, ou encore à identifier les interventions des différentes entités sur des postes de dépenses ou de recettes particuliers.
- Plus largement, la démarche permet **d'identifier les marges de manœuvre financières d'un territoire.**



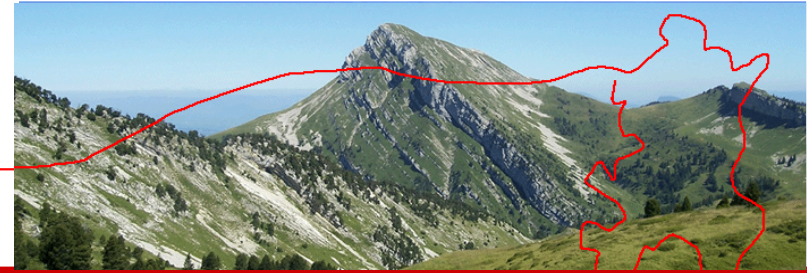
## CONTEXTE D'ELABORATION DE LA DEMARCHE POUR LE PAYS VOIRONNAIS

- L'Agrégation territorialisée des données comptables et financières est une démarche initiée et expérimentée par la DGFIP.
- Afin de mener à bien cette expérimentation, la DGFIP (à l'époque DGCP) a eu besoin de **3 sites pilotes**. Le Pays Voironnais, dans la suite des travaux qui avaient été menés sur le Pacte Financier et Fiscal, a donc **fait le choix de s'engager aux côtés de la DGCP dès 2007 dans cette démarche innovante en tant que pilote** (avec les CA de Plaine Commune et d'Amiens).
- Cette initiative a donné lieu la rédaction d'un guide méthodologique d'agrégation à l'intention des collectivités et à la mise à disposition d'outils pour réaliser le travail d'agrégation (disponible sur le site du ministère).



## ENJEUX DE CETTE DEMARCHE

- Poser **les bases d'un travail avec les communes** en disposant d'un outil d'analyse financière fiable et partagé entre les communes et l'EPCI ;
- Disposer **d'un outil stratégique d'aide à la décision** pour définir collectivement qui fait quoi sur un territoire et avec quelles ressources ;
- Disposer de données pour se **comparer** à d'autres territoires « semblables » : essai de définition d'un panel de communautés proches de celle du Pays Voironnais ;
- Disposer, à terme, d'un outil pour **l'évaluation des politiques publiques**.



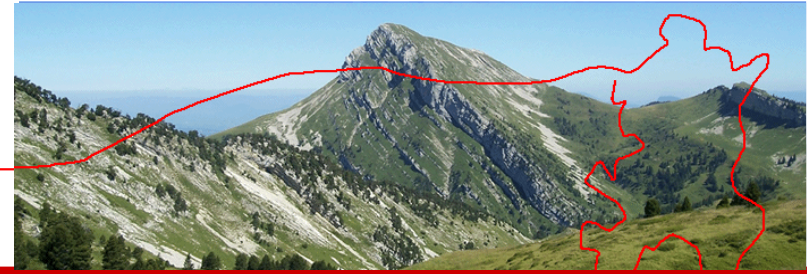
## ELEMENTS METHODOLOGIQUES

### Une étape essentielle : définir des objectifs pour la démarche :

- **Un objectif général :** Quelles sont les **marges de manœuvre du territoire**?
- **Décliné en plusieurs objectifs opérationnels :** Mesurer la charge d'**endettement** supportée par le territoire, déterminer la dynamique d'**investissement** sur le territoire...

**Définir un cadre pour les travaux :** pour le Pays Voironnais, l'analyse porte sur les **5 derniers exercices clos. Elle est réactualisée chaque année.** Les comptes 34 communes et de l'intercommunalité sont pris en compte.

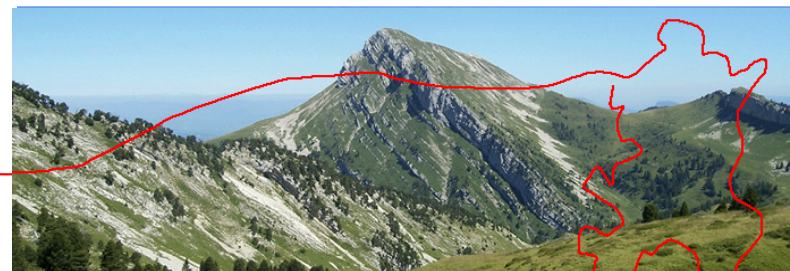
**Définir des agrégats pertinents :** Les objectifs opérationnels sont **déclinés en agrégats financiers.** Les flux croisés entre communes ou entre communes et communautés sont neutralisés afin de ne pas gonfler artificiellement les montants.



## EXEMPLES : préalables

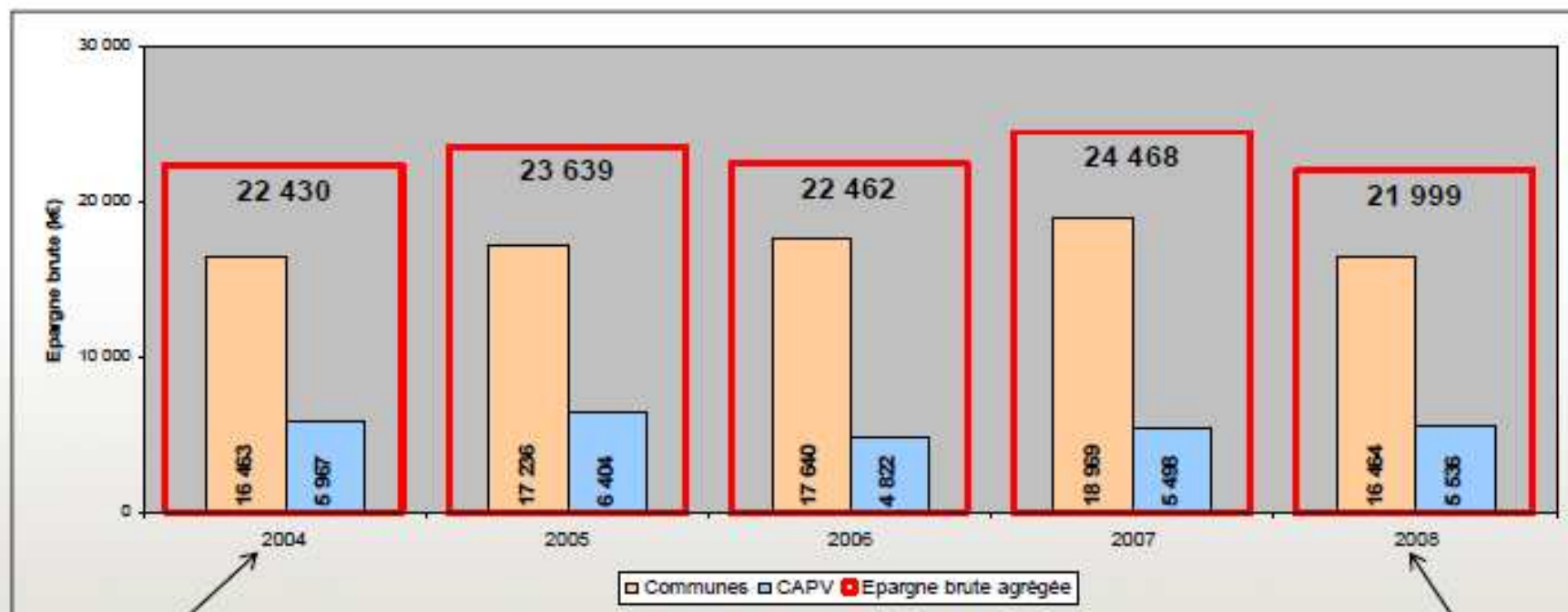
Les élus du Pays Voironnais ont souhaité que la restitution se fasse à **2 niveaux** :

- les données de la Communauté d'Agglomération d'une part, les 34 communes d'autre part, et enfin la somme des entités correspondant au territoire dans son ensemble ;
- puis dans un second temps une présentation des évolutions ayant caractérisé les communes, en les regroupant par groupe démographique afin d'isoler les problématiques propres aux communes urbaines et celles caractérisant les communes rurales ou rurbaines.



## EXEMPLES : niveau global

### EPARGNE BRUTE

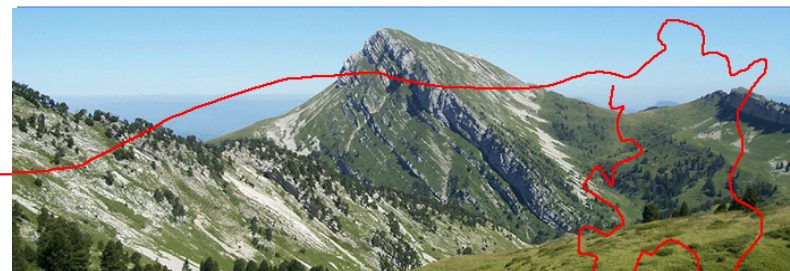


Part de la CAPV : 26,6%  
Part des communes : 73,4%

$\Delta$  annuelle épargne brute agrégée 2004-2007 : +2,9% (-10,1% entre 2007 et 2008)  
 $\Delta$  annuelle épargne brute CAPV 2004-2007 : -2,7% (+0,7% entre 2007 et 2008)  
 $\Delta$  annuelle épargne brute communes 2004-2007 : +4,8% (-13,2% entre 2007 et 2008)

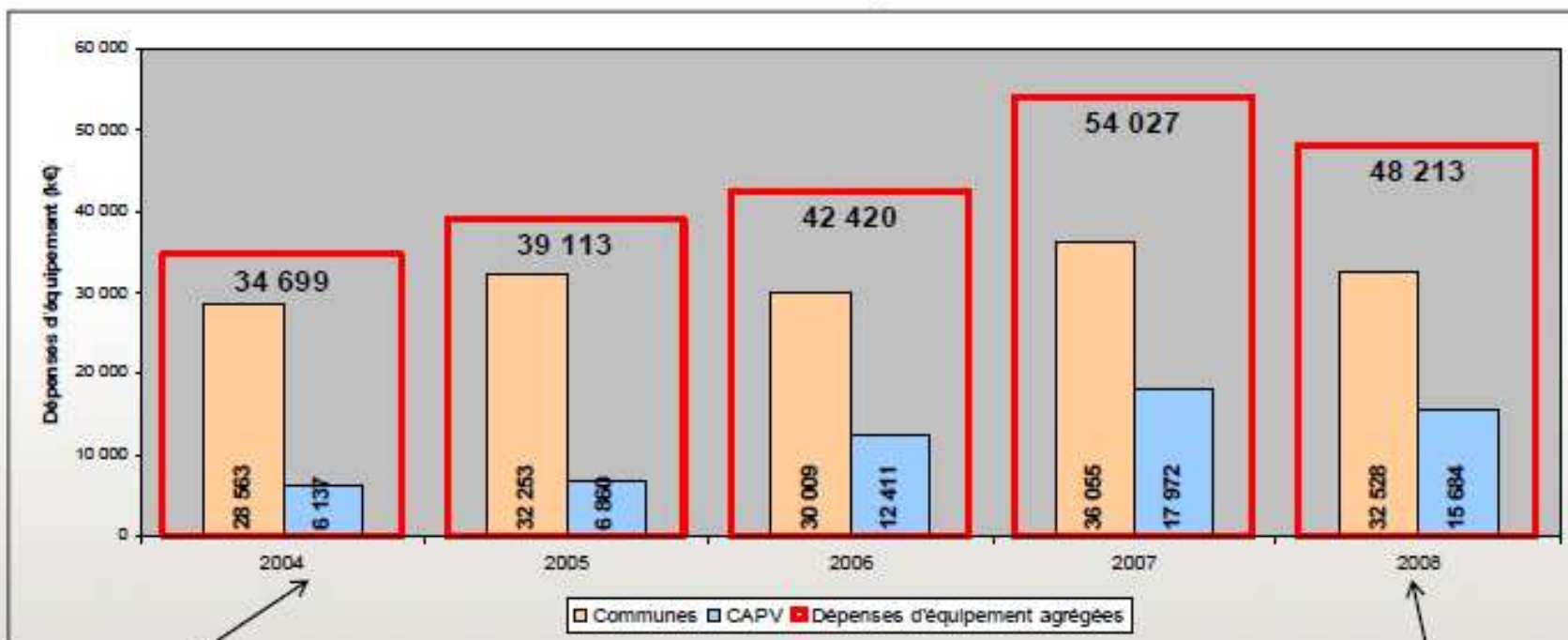
Part de la CAPV : 25,2%  
Part des communes : 74,8%

- L'épargne brute agrégée avait augmenté de 2,9% par an entre 2004 et 2007, chute de 10,1% en 2008. Cette réduction est uniquement liée aux communes dont l'épargne chute de 13%.
- S'agissant de la CAPV, le niveau de 2007 n'est maintenu que par le fait d'une subvention d'équilibre versée aux budgets annexes plus réduite. L'épargne brute de la CAPV aurait été de minorée de 970k€ et aurait atteint 4,5M€ (-20%) si le niveau de la subvention d'équilibre au budget annexe Eco aménagement de 2007 avait été maintenu en 2008. L'épargne brute agrégée aurait quant à elle atteint à peine 21M€.



## EXEMPLES : niveau global

### DEPENSES D'EQUIPEMENT

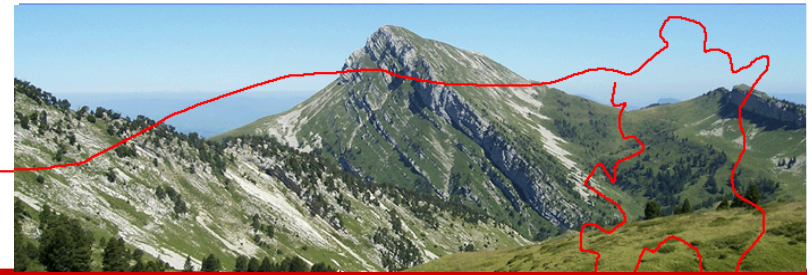


Part de la CAPV : 17,7%  
Part des communes : 82,3%

Moyenne des dépenses d'équipement agrégées 2004-2007 : 42,5 M€ (48,2M € en 2008)  
Moyenne des dépenses d'équipement de la CAPV 2004-2007 : 10,8 M€ (15,7M€ en 2008)  
Moyenne des dépenses d'équipement des communes 2004-2007 : 31,7 M€ (32,5M€ en 2008)

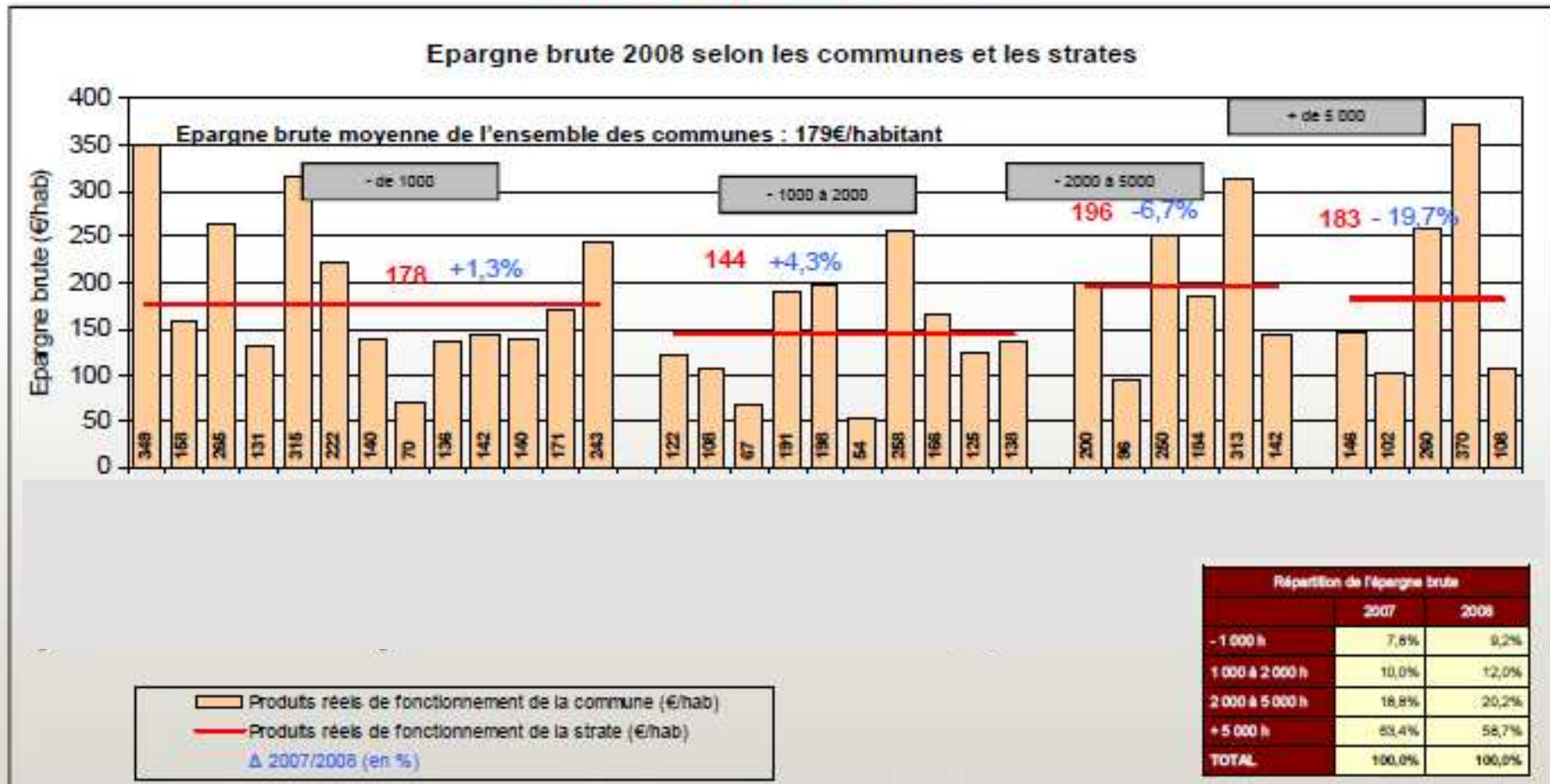
Part de la CAPV : 32,5%  
Part des communes : 67,5%

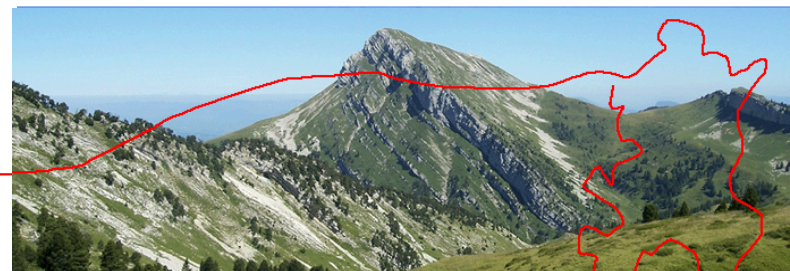
- Après le sommet atteint en 2007, les dépenses d'équipement du territoire décroissent en 2008 mais pour demeurer à un niveau supérieur à 2006.
- La communauté réalise comme en 2007 environ un tiers des dépenses du territoire et s'inscrit dans le rythme mis en place en 2006 alors que pour les communes le niveau demeure relativement stable depuis 2004.



**EXEMPLES : analyse par strate**

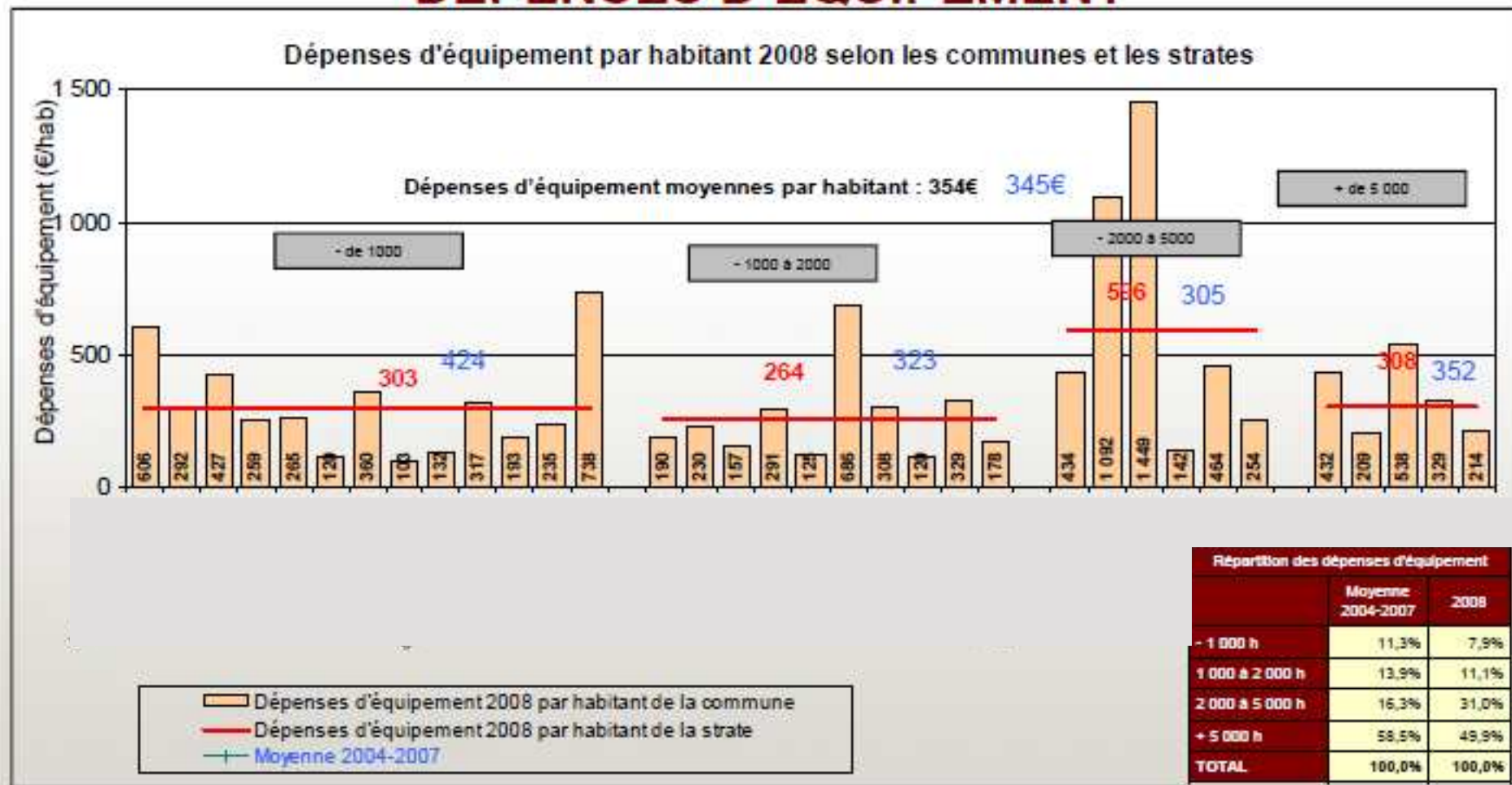
**EPARGNE BRUTE**

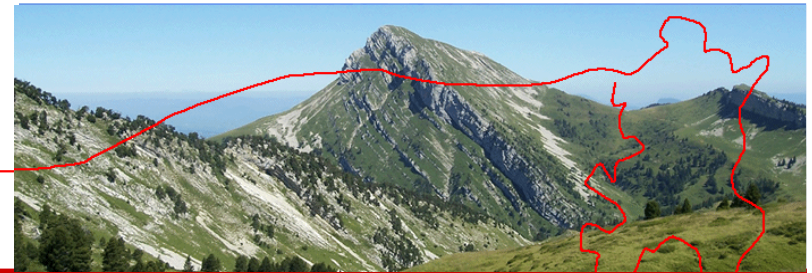




**EXEMPLES : analyse par strate**

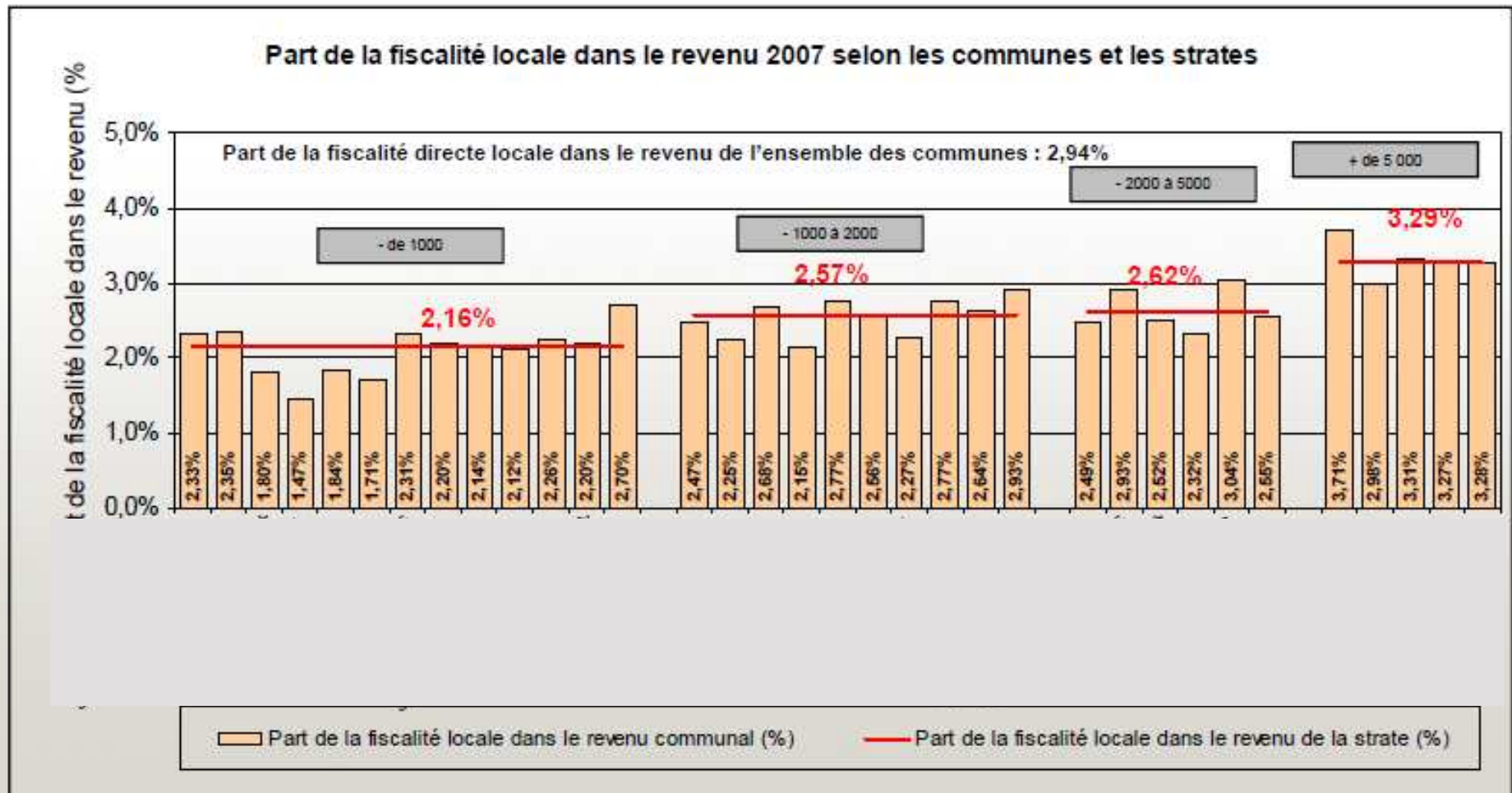
**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

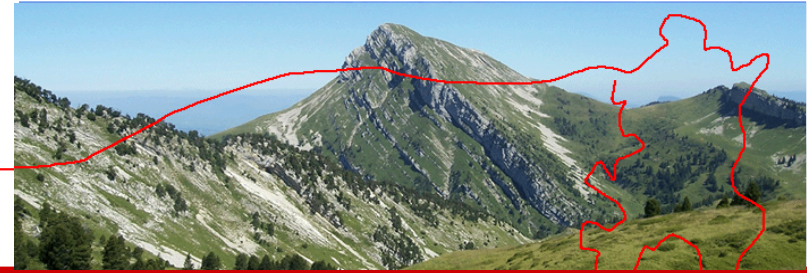




**EXEMPLES : analyse par strate**

**PART DE LA FISCALITE DANS LE REVENU**





## PERSPECTIVES

- Il est probable qu'à terme, la démarche soit généralisée pour l'ensemble des EPCI à fiscalité propre. Bien que cette généralisation de l'agrégation territorialisée ne soit envisageable que sur une perspective de long terme, les moyens permettant de le faire sont en train de se mettre en place (diffusion de Hélios, amélioration de la qualité comptable et harmonisation des comptabilités).
- Cette méthode pourrait également permettre de proposer **une nouvelle base pour calculer les dotations de l'État.**
- Enfin, la démarche d'agrégation pourra par la suite devenir un outil déterminant concernant **l'évaluation des politiques publiques** menées sur un territoire. En effet, elle permet entre autres de traduire comptablement et financièrement les politiques locales.
- Pour **le Pays Voironnais**, l'agrégation financière doit permettre de disposer d'une vision claire de la situation de la communauté et de chacune des communes, de connaître la répartition des charges et des ressources sur le territoire et de savoir **quels sont collectivement nos moyens financiers pour conduire l'action publiques sur le territoire.** Cet outil servira de base à **l'actualisation d'un Pacte Financier et Fiscal qui doit permettre de mettre en adéquation les moyens et les ambitions du Projet de Territoire.** Une prospective agrégée (communauté et communes urbaines) est également en cours d'élaboration.